

Réglement provisoire des troupes blindées

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Réglement provisoire des troupes blindées : Approuvée sous le n° 1430 E.-M. A./3/EG du 15 février 1952 . 4e partie, Instruction des unités de la cavalerie blindée (ABC 108)

Adresse bibliographique : Paris Limoges Nancy : Ch.-Lavauzelle et Cie, 1953

Description matérielle : 1 vol. (149 p.) ; 21 cm

Autre variante du titre : [Instruction des unités de la cavalerie blindée (ABC 108).]

Sujet(s) : A.B.C. 108

ABC Instruction

Instruction, ABC